

# Carnac

Lettre d'information municipale - N° 18 - Août 2015 - Plus d'infos : [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)

## Echos



### ■ PPRL : Enquête publique

L'enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) aura lieu jusqu'au **19 septembre 2015 en mairie**.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie les **17 et 27 août de 9h à 12h et les 27 août, 9 et 18 septembre de 14h à 17h**.

### ■ Aménagement du boulevard de la plage

En vue de l'aménagement du Boulevard de la Plage, une étude permettant de recueillir les attentes et les habitudes de la population et des visiteurs vient d'être lancée. Dans les prochains jours, des enquêteurs seront présents aux abords de la Grande plage avec un questionnaire spécialement adapté. Les résultats seront connus en octobre et serviront de base aux appels d'offres qui seront lancés auprès des maîtres d'oeuvre.

### ■ Rue Saint-Cornély

Les travaux de la **rue Saint-Cornély** vont débiter à l'**automne**. Première étape du réaménagement du bourg, ce projet vise à faire cohabiter les différents usages de la rue (stationnement, accès..) tout en créant une ambiance d'achat favorable.

### ■ Transports scolaires

Dans le cadre d'une réorganisation de la gestion et de l'exploitation des transports scolaires, la ville de Carnac ne sera plus organisatrice des circuits Ploëmel / Carnac, à compter de la rentrée 2015 -2016.

Le transport scolaire des enfants sera assuré par la société CTM qui a été missionnée pour ce service.

**Pour toutes questions relatives à l'inscription de vos enfants ou aux arrêts et horaires :**

CTM - ZA de Kerniol - 43 rue des Frères Lumière, BP 138 - 56004 VANNES CEDEX - **02.97.01.22.86**.

### ■ Inscriptions scolaires

Pour inscrire votre enfant aux activités scolaires et périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire, Accueil de loisirs) ou au sein de l'école Les Korrigans, contactez le Pôle Education Jeunesse au **02.97.52.06.86**. Téléchargez la fiche d'inscription sur [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr), rubrique Jeunesse.

### ■ Conseil municipal, les débats en ligne

Les conseils municipaux sont publics. Si vous n'avez pas pu assister aux débats, vous pouvez désormais retrouver l'enregistrement des deux derniers conseils municipaux en ligne sur le site de la commune : [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr), rubrique Vie municipale.

Les ordres du jour et comptes rendus écrits y sont également consultables.

### ■ PLU : Enquête publique

L'enquête publique se déroulera en mairie de **mi-octobre à mi-novembre**. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie à certaines dates qui vous seront communiquées sur le site internet de la commune. Un registre vous permettra de transmettre vos remarques.

### ■ Règles d'urbanisme

**La construction d'un abri de jardin est soumise à autorisation dans tout secteur dès lors que son emprise au sol ET sa surface de plancher sont supérieures ou égales à 5m<sup>2</sup>.** Informations complémentaires au **Service Urbanisme en Mairie**.

### ■ Accueil au service urbanisme

Le service urbanisme vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 en mairie, uniquement sur rendez-vous au **02.97.52.06.86**.

Les formulaires de demande de permis de construire ou de travaux sont disponibles à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site de la mairie [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr), rubrique Démarches Administratives.



Lettre d'informations n° 18- Ville de Carnac  
Mairie de Carnac, Place de la Chapelle, BP80, 56341 Carnac Cédex  
Tél : 02 97 52 06 86

Directeur de publication : O. LEPICK

Conception : service communication. Impression : IOV.

Tirage : 3 000 ex. Contact : [communication@carnac.fr](mailto:communication@carnac.fr)

Diffusion : à votre domicile, en mairie de Carnac.

Informations complémentaires : [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr).

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique.

## Stationner à Carnac

Jusqu'au 15 septembre, le stationnement est soit libre, soit payant (avenue des druides), soit en zone bleue. Le stationnement en zone bleue est limité à 1h30 sur l'ensemble du territoire carnaçois. Il est nécessaire de disposer d'un disque européen de stationnement (en vente auprès de vos commerces et au Musée de Préhistoire).

## Taxe de séjour

La collecte de la taxe de séjour est désormais confiée à l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous rapprocher de Isabelle Abgrall ou Annie Séguin au 02 97 52 55 71 pour effectuer vos déclarations et règlements. Une plate-forme de télé-paiement sera prochainement mise en ligne afin de faciliter la déclaration de la taxe de séjour.

Pour toute information, connectez-vous sur le site de l'office de tourisme [www.ot-carnac.fr](http://www.ot-carnac.fr), rubrique Espace partenaire.

## Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans est obligatoire et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

## Recensement de la population

Le recensement aura lieu du 20 janvier au 21 février 2016. Il permet de déterminer la population officielle de la commune et sert de base au calcul des dotations de l'Etat comme la Dotation Globale de Fonctionnement. Il permet aussi de mieux répondre aux besoins de la population par une meilleure connaissance de sa typologie. **Votre participation est donc essentielle.**

Vous aurez la possibilité de compléter le formulaire soit avec l'agent recenseur lors de sa visite, soit en ligne, via un formulaire qui sera disponible sur le site de la commune [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr) en fin d'année.

La liste des agents recenseurs vous sera communiquée avant le recensement.

## Listes électorales

Exceptionnellement en 2015, afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et de participer ainsi aux élections régionales de décembre 2015, les inscriptions déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

## Toilettes publiques accessibles

Les toilettes publiques du bourg, de la pointe Churchill et de Saint-Colomban sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Le programme de Terraqué disponible



Le programme des animations de l'espace culturel de septembre à décembre est disponible en version papier à Terraqué, en mairie et à l'Office de tourisme et en ligne sur [www.terraque.fr](http://www.terraque.fr).

Il est fortement recommandé de réserver ses places au 02 97 52 50 50 ou sur [contact@terraque.fr](mailto:contact@terraque.fr).

## Enseignes et préenseignes : la réglementation

En application de la réglementation, les pré-enseignes ne seront plus autorisées sauf pour les produits du terroir, les monuments historiques classés ou les activités culturelles (Musée, Cinéma, Médiathèque).

Seule l'installation de trois panneaux de micro-signalisation sera désormais possible.

Cette dernière est à la charge du professionnel. Il devra se rapprocher des services techniques de la mairie au préalable. L'achat et l'installation seront en effet réalisés par la commune. Cette réglementation est applicable depuis le 1er juillet 2015.

Contact : Centre Technique Municipal Tel. 02 97 52 79 82

## Déchets ménagers

Les ordures ménagères (sacs noirs) sont ramassées le lundi et le vendredi matin. Les poubelles (conteneurs) doivent être sorties la veille au soir. Tout sac noir déposé sur la voirie constitue un dépôt sauvage et n'est pas collecté. **Il est interdit de les déposer dans les corbeilles urbaines.**

Les sacs jaunes sont collectés chaque samedi matin et doivent être sortis la veille au soir.

Ce service relève de la compétence communautaire d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Pour toute demande, veuillez les contacter : Auray Quiberon Terre Atlantique - Espace tertiaire Porte Océane 2 - Rue du Danemark - BP 70447 - 56404 AURAY cedex  
Tel. 02 97 29 18 69 - Fax. 02 97 29 18 68 - [accueil@cc-aqta.com](mailto:accueil@cc-aqta.com)

## Propreté

Les actes d'incivilité en matière de propreté sont fréquents sur la commune. Papiers, plastiques, cartons (etc) sont régulièrement abandonnés sur la voie publique, parfois même aux abords des conteneurs de l'éco-station de Poulperson. Toutes ces incivilités dégradent l'environnement. Elles ternissent l'image de la commune. Elles constituent des infractions et sont passibles d'amende. **Alors, soyons acteurs au quotidien de la propreté sur Carnac afin de préserver, ensemble, notre cadre de vie !**

## Objets trouvés

Vous avez retrouvé un objet ou en avez vous-même égaré un, adressez-vous à l'accueil de la mairie qui recueille les objets trouvés et les restitue à leur propriétaire. Ces objets sont conservés un an en mairie.

# Retour en images



Chaque année la commune de Carnac accueille des équipes de football évoluant en national et met à disposition ses équipements sportifs. Des matchs amicaux sont organisés, comme ici Reims face au FC Lorient.



Le jury régional des villes et villages fleuris s'est rendu à Carnac en vue du maintien de la troisième fleur. Il a été particulièrement séduit par l'aménagement floral du boulevard de la Plage.



Des jeunes en costume d'époque sont venus danser sur des airs bretons interprétés par le bagad de Carnac lors du pardon de la Madeleine.



Le festival Place aux mômes propose chaque mardi soir en juillet-août un spectacle gratuit aux enfants et à leur famille au jardin de Césarine. Entre rires et imagination, le public apprécie ce rendez-vous.



La foule est venue nombreuse assister au fest noz du Bagad de Carnac. Une juste récompense pour le Bagad qui a été sacré champion de Bretagne de 5ème catégorie à Carhaix et évoluera ainsi en 4ème catégorie l'année prochaine ! Un grand bravo à tous les sonneurs et à leurs professeurs pour ce beau palmarès.



*Tout le mois de juillet, les jeudis et vendredis soirs, Skedanoz a mis en lumière les alignements du Ménez. Un très beau succès, avec près de 4500 personnes par semaine, pour la première édition de cet évènement qui sera renouvelé.*



*Le 14 juillet à Carnac fut riche en animations avec le breizh pique nique, les animations des pompiers, le bal et le traditionnel feu d'artifice. Rendez-vous le 14 août pour le second feu.*



*Cette année, l'été fut sportif sur les plages de Carnac avec l'organisation du foot des plages par la Ligue de Football et du Beach Tennis Tour par la Fédération Française de Tennis.*



*En présence de Lucie Guillevic et de Jacques Buisson Catil, la stèle de l'espace Guillevic, dans lequel le poète repose, a été inaugurée. Situé entre Clouarnac et Kermario, cet espace est accessible via un chemin récemment réhabilité.*



*Paul Chapel, 1er adjoint, et Monique Thomas, vice Présidente d'AQTA, ont accueilli une délégation chinoise, dont le Président du Comité de la Culture de Dongcheng District Beijing (Pékin). Cette délégation s'est déplacée depuis Pékin dans le cadre des échanges culturels avec Carnac autour de l'Opéra de poche.*



*Le salon du livre Mots et marées confirme son succès avec près de 2500 personnes venues assister à des rencontres, des conférences et séances de dédicaces. Des auteurs de renom comme David Foenninos ou Etienne Klein étaient présents.*

# Infos Sportives



## Des activités sportives pour tous : Course à pied ou Triathlon !

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 se dérouleront, à Carnac, trois activités sportives, organisées par le Club Triathlé de Vannes, en collaboration avec la commune de Carnac : une épreuve Avenir, deux courses\* de 5 et 10 km et la **12ème édition du Triathlon.**

L'organisation de cette manifestation va générer quelques perturbations notamment au niveau de la circulation et du stationnement sur les circuits des différentes courses. Cette lettre, éditée par la ville de Carnac, vous en présente les principaux éléments.

Le déroulement des différentes compétitions s'effectuera de la manière suivante :

### Samedi 19 septembre :

- 16h, départ du Yacht-Club : Epreuve Avenir (natation et course à pied) pour les enfants.
- 19h, départ de la base nautique : Courses pédestres\* de 5 Km ou 10 Km, au choix. Epreuves ouvertes à tous. Certificat médical ou licence obligatoire.

### Dimanche 20 septembre :

- 11h, départ de la Grande-Plage : Triathlon « S » (450 m natation, 20 km vélo et 5 km course à pied). Attention, l'épreuve S étant classée Championnat du Morbihan, il y aura 2 départs : un premier départ à 11h pour le Championnat du Morbihan S avec 750m de natation et un 2ème départ à 11h08 avec 450m de natation.
- 14h30, départ de la Grande Plage : Triathlon « M » (1,5 km natation, 40 km vélo et 10 km course à pied).

Ces deux circuits emprunteront le boulevard de la plage.

Les plans joints à ce document vous indiquent la localisation exacte des différents balisages et autres déviations visant à assurer une sécurité optimale du public et des athlètes lors du Triathlon du dimanche. Pour tous renseignements relatifs à cette manifestation, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie de Carnac au 02.97.52.06.86 ou [accueil@carnac.fr](mailto:accueil@carnac.fr).

Vous pouvez également participer aux épreuves en vous inscrivant sur le [www.triathlevannes.com](http://www.triathlevannes.com) (où vous trouverez les modalités d'inscription) ou renforcer l'équipe de bénévoles en contactant le [tricarnac-benevole@orange.fr](mailto:tricarnac-benevole@orange.fr)

Une signalisation spécifique sera mise en place afin d'organiser la circulation des véhicules lors de la manifestation.

Comptant sur votre compréhension et votre participation à cette manifestation qui contribue à l'animation et à la valorisation sportive de notre commune.

Informations : [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)

\* corridas

Triathlon de Carnac - Déviations mises en place  
le dimanche 20 septembre - Circuit «S» - Départ à 11h



- Circuit emprunté par les athlètes
- Déviations

Triathlon de Carnac - Déviations mises en place  
le dimanche 20 septembre - Circuit «M» - Départ à 14h30



©2011 Google - Données cartographiques ©2011 Google, Tele Atlas - Conditions d'utilisation Signe

**Stationnement interdit** (Liste non exhaustive)

Du vendredi 18 septembre 6h au dimanche 20 septembre, 20h :

Parking du môle Est, parking du Port de Plaisance, parkings situés Blvd de la Plage du Yacht-Club au Memes Tra et entre le 11 Boulevard de la Base Nautique et l'accès des pompiers au Yacht-Club



# PROGRAMME

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

16H > AQUATHLON ENFANTS

19H > CORRIDAS 5 ET 10 KMS

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

11H > TRIATHLON DISTANCE S

14H30 > TRIATHLON DISTANCE M



# TRIATHLON DE CARNAC



[www.triathlevannes.com](http://www.triathlevannes.com)  
[tricornac-inscription@orange.fr](mailto:tricornac-inscription@orange.fr)

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

